

17 - Soirée alternative «OPEN THEATRE» au Centre Dramatique National, le 6 octobre 2016

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : La Ville de Besançon, comme de nombreuses autres grandes villes françaises et européennes, n'est pas épargnée par les phénomènes d'alcoolisation massive des jeunes sur l'espace public.

Face à ces comportements, la Ville, en lien avec la Préfecture du Doubs, l'Agence Régionale de Santé et de nombreux autres partenaires institutionnels ou associatifs, développe depuis 2013 un plan global d'actions de lutte et de prévention contre la suralcoolisation des jeunes désormais connu sous le vocable de «la fête à Besac, - d'alcool c' + cool».

Les objectifs poursuivis à travers ce programme global visent à :

- Accompagner les jeunes dans le besoin de moments festifs ;
- Prévenir les conduites à risques ;
- Valoriser le principe d'une vie nocturne de qualité associant acteurs économiques, représentants des étudiants, habitants et pouvoirs publics ;
- Répondre aux aspirations des riverains et des commerçants en termes de tranquillité publique.

Ce plan s'appuie sur différentes actions et/ou dispositifs, à savoir :

- La charte de la vie nocturne
- Des actions d'information, de sensibilisation des jeunes publics en milieu scolaire et des formations dédiées aux organisateurs de soirées étudiantes
- Des messages de prévention adressés aux jeunes et/ou étudiants sous le vocable «la fête à Besac, - d'alcool, c'est + cool»
- Des actions de contrôles et de rappel du cadre réglementaire par les services de Police
- Des soirées «réduction des risques» organisées 6 jeudis par an au centre-ville
- **Des soirées alternatives à la seule fête alcoolisée.**

12 soirées ont été organisées depuis 2014 et la Ville a par ailleurs été associée à d'autres événements (rentrée universitaire, soirées sans alcool organisées par le CROUS, etc.). Le bilan effectué avec les différents acteurs qui ont travaillé sur ces soirées a montré une montée en puissance du nombre des publics accueillis dans ce cadre et une attente des étudiants par rapport à des propositions alternatives gratuites et sans alcool. De plus, cette action implique plusieurs autres services municipaux (Direction des Sports, Hygiène-Santé, Culture) et permet de développer un véritable travail transversal. Le choix des lieux pour ces événements se porte au maximum sur des équipements municipaux ou des lieux culturels afin de valoriser le patrimoine bisontin.

La dernière soirée de l'année 2015, la Silent Party organisée au FRAC, a connu un grand succès (500 personnes) et a permis de développer largement la notoriété du projet «la fête à Besac, - d'alcool c + cool» et de sensibiliser le public présent à la possibilité de faire la fête sans consommer d'alcool. La soirée du 28 janvier «Games Party» organisée au Kursaal a quant à elle rassemblé 800 participants.

Les soirées alternatives reprennent à la rentrée universitaire et il est proposé d'organiser une soirée alternative au Centre Dramatique National le 6 octobre 2016.

Plusieurs animations seront proposées entre 19 h 00 et 00 h 00 :

- Projection du film the Rocky horror picture show à 21 h
- Avant et après la projection : Table mash up (outil vidéo de montage audio-visuel intuitif, ludique et collaboratif), animations et visites du théâtre
- Tout au long de la soirée : ambiance musicale, buvette, restauration, stand de prévention...

Pour permettre d'assurer certaines animations et de mettre à disposition les lieux et son personnel, il est proposé que la Ville de Besançon verse au Centre Dramatique National une subvention d'un montant de 650 €. En cas d'accord, la dépense correspondante sera imputée sur la ligne 65.522/6574 CS 10500.

Une convention encadre cette collaboration entre le CDN et la Ville.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à signer la convention de partenariat à conclure entre le CDN et la Ville de Besançon pour la soirée du 6 octobre 2016,
- de se prononcer sur le versement d'une subvention d'un montant de 650 € au CDN.

«M. LE MAIRE : Vous savez que c'est une opération entre autres avec la Police Municipale, dont c'est une des missions, sur les phénomènes d'alcoolisation des jeunes et je voudrais saluer ce soir le départ de Franck DESGEORGES, après 15 ans à la tête de la Police Municipale. Je le remercie pour le travail accompli, ce n'est pas un travail facile, je le sais. Il prendra prochainement la direction des Relations avec les Usagers à la Mairie de Besançon début octobre.

Je présenterai son successeur à un prochain Conseil Municipal, quand ce sera signé nous vous communiquerons son nom.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. DEVESA n'a pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 53
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 26 septembre 2016.